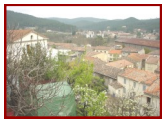

ACTU' BESSEGES

Dans ce numéro :

Travaux	2-3
Sécurité	3
- Vigipirate	4
Sports et associations	4
Espace Jeanne d'Arc	4
C.C.A.S.	5
Cantine scolaire	5
L'Office de Tourisme	6
La voix des collégiens	5
Zoom sur...	7
• Yves FABRE	
• André ROUVIERE	
En bref :	8
le recensement	
Une association à découvrir : Les Marrons Givrés	8

Le mot du Maire

Chères bességeoises, Chers bességeois,

Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais vous présenter pour vous et vos familles mes meilleurs vœux. Que cette année puisse vous apporter bonheur et santé. Qu'elle puisse nous permettre de continuer à œuvrer ensemble pour notre commune.

Dans un contexte économique et social difficile, la mobilisation de tous doit effacer le fatalisme, la désillusion et le populisme...

Construire une société solidaire où l'homme prend toute sa place, voilà ce qui m'anime chaque jour. Chaque jour, mon action est guidée par le souci du bien-être de chacun(e) d'entre vous.

Aussi, notre ville depuis quelques années a connu des transformations majeures : rénovation du coeur de ville et de la maison de retraite Silhol, appartements en partage pour les personnes à mobilité réduite, construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle. De plus, l'éventail d'infrastructures sportives et culturelles, mais aussi les animations de l'été, le Corso fleuri, la fête de la Châtaigne, le marché de Noël et le concert de la Sainte Barbe, contribuent à faire de Bessèges une ville où il fait bon vivre.

Aussi, je veillerai à faire respecter sur notre commune les valeurs de notre République. Elles sont la pierre angulaire de notre société et du "vivre ensemble" : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et la solidarité.

Bonnes fêtes à tous et encore meilleurs vœux.

Bernard PORTALES

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL

N° 2 DECEMBRE 2015

Travaux

Collecte des déchets et tri sélectif

Collecte des déchets par les employés municipaux

La collecte des déchets et le tri sélectif sont de la compétence de la communauté de communes de Cèze Cévennes. Toutefois, dans le cadre d'une convention Commune / Intercommunalité, les agents de la commune de Bessèges continuent d'en assurer le ramassage. Après une campagne de nettoyage et de remplacement des containers poubelle, il n'est pas inutile de rappeler les gestes simples mais efficaces pour assurer un maximum de propreté. Les containers sont destinés à recevoir exclusivement les restes ménagers périssables, préalablement déposés dans des sacs poubelle fermés. Le verre, les journaux, les boîtes en acier ou en aluminium, les bouteilles en plastique et les cartonnettes doivent être déposés dans les colonnes de tri sélectif installées dans les quartiers.

Entretien de l'éclairage public

La nouvelle nacelle

Le 1er janvier 2015, la communauté de communes de Cèze Cévennes a restitué la compétence "entretien de l'éclairage public" à chacune des communes membres. Notre municipalité disposant d'agents électriciens, il a été décidé de se doter d'un matériel performant avec l'achat d'une nacelle afin de continuer à assurer, au meilleur coût, un service de qualité. Plusieurs communes - Bordezac, Peyremale et Robiac Rochessadoule - ont souhaité bénéficier d'une mutualisation de ces moyens techniques et humains, en participant au financement d'une partie de l'amortissement du véhicule, dans le cadre d'une convention fixant également les conditions d'intervention. Une étude est en cours pour permettre à la commune de Gagnières d'intégrer également le dispositif en 2016.

Service de l'eau potable

A l'intérieur de la station de pompage

Afin de garantir l'approvisionnement et la qualité de l'eau potable à Bessèges, des travaux importants ont été réalisés à la station de pompage du Plot, dont le renouvellement des pompes, du ballon anti-bélier, de l'armoire électrique, des vannes et des tuyauteries. Ces travaux ont été entièrement financés par la SAUR dans le cadre du contrat d'affermage, renouvelé en 2014. La mise en place d'un turbidébimètre permet un arrêt automatique du pompage de la Cèze en cas de mauvaise qualité de l'eau, notamment en période d'orage.
Des compteurs de sectorisation ont été installés en plusieurs points du réseau afin de mieux détecter les fuites et assurer ainsi un meilleur rendement.

Intempéries de septembre 2015

Suites aux dégâts relativement importants dûs aux intempéries de septembre 2015, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle. La voirie communale a été fortement endommagée par endroits, notamment au niveau de la rue de l'Eglise, rue Alfred Silhol, route du Malagra, route des Combes, route et pont de Boniol, l'espace Jacques Frizon... Les travaux urgents de mise en sécurité ont été effectués et la remise en état complète, estimée à 24.750,00 € H.T., devrait s'achever dans le courant 2016.

A cette occasion, il est rappelé qu'au regard du Code de l'environnement, le lit des cours d'eau non domaniaux appartient au propriétaire riverain, qui est tenu de l'entretenir régulièrement, afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état, notamment par l'enlèvement des embâcles et divers débris. Le service de l'environnement de la commune est à votre disposition pour toute information relative à cet entretien.

Espace Cez'Art

La devanture de l'espace Cez'Art avait besoin d'un bon rafraîchissement. Ce haut lieu de la culture qui reçoit en permanence des artistes confirmés avec des expositions de grande qualité ne pouvait être relooké que par un autre artiste. C'est pourquoi cette mission a été confiée à Jean-Marc FRAISSE, artiste peintre de Gravières (07) qui, avec une touche empreinte de modernité, a transformé le décor avec des couleurs chatoyantes qui attirent l'œil.

Sécurité

Depuis 2014, la police municipale assure quotidiennement un service de surveillance et de sécurité aux abords de l'école maternelle Hector Malot et du collège du Castellas. Une campagne de sensibilisation des piétons pour éviter les dangers de la route a été mise en place et les agents de police municipale ont prodigué les conseils utiles afin que parents et enfants accèdent et quittent les établissements scolaires en toute sécurité. Ce dispositif rassurant sera maintenu.

La police municipale et la gendarmerie ont vocation, dans le respect de leur compétences respectives, à intervenir sur la totalité du territoire de la commune de Bessèges. Leur action est complémentaire. Afin d'assurer une meilleure protection des personnes et des biens, une convention de coordination entre la police municipale et la communauté de brigades de la gendarmerie de Saint Ambroix a été signée le 21 novembre 2014 par notre Maire Bernard Portalès et Monsieur le Préfet du Gard. La collaboration porte sur la lutte contre les cambriolages, les atteintes aux personnes, la sécurité routière, la prévention des violences scolaires, la protection des commerces, la lutte contre les nuisances sonores, la récolte et la remontée du renseignement.

Par ailleurs, un protocole de "participation citoyenne" vient d'être signé entre le Préfet du Gard et notre Maire. Ce dispositif, également connu sous le nom de "Voisins vigilants", vise à accroître l'efficacité de la lutte contre les cambriolages en développant l'engagement des habitants pour créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de l'ordre. Il favorise également des solidarités de voisinage et renforce le lien social. Une douzaine de personnes se sont portées volontaires pour cet engagement citoyen.

Sécurité routière

Amende, retrait de points, suspension ou annulation du permis de conduire, telles sont les conséquences auxquelles s'exposent les conducteurs qui commettent des infractions routières. Afin de lutter plus efficacement contre l'insécurité routière, l'Etat a mis en place diverses actions dont la diffusion d'informations liées à la prévention du risque routier que l'on peut consulter sur le site www.securite-routiere.gouv.fr .

Il est maintenant possible d'accéder à son solde de points restant sur le permis de conduire en consultant le site www.telepointspermis.fr

Par ailleurs, la visite périodique de contrôle technique permet de relever les défauts techniques et d'augmenter ainsi la fiabilité des véhicules. Toutefois, certains automobilistes omettent encore d'effectuer leur visite dans les délais. Les coordonnées des organismes disposant d'un agrément dans le Gard sont désormais accessible sur le site www.controletechique-online.com .

Ces liens sont également accessibles sur le site internet de la commune, rubrique Votre Mairie / Infos administratives / Divers.

Serge GRANGEON

Etat d'urgence - Plan Vigipirate

A la suite des terribles attaques terroristes survenues à Paris et en Seine-Saint-Denis dans la nuit du 13 au 14 novembre 2015, le président de la république a décrété l'état d'urgence.

Le plan "VIGIPIRATE" reste au niveau "vigilance renforcée". Si la gendarmerie, la police municipale ainsi que les élus restent mobilisés dans le cadre de la prévention et la protection face au terrorisme, chaque citoyen que nous sommes doit rester vigilant. La sécurité est l'affaire de tous. C'est grâce à la mobilisation de chacun que nous arriverons à élever notre niveau de sécurité. C'est pourquoi, des affiches "VIGIPIRATE" ont été apposées à l'entrée de divers lieux publics de la commune. Chaque habitant témoin d'un fait ou d'un comportement anormal est invité à le signaler à la police municipale ou à la gendarmerie. L'information peut également remonter par l'intermédiaire des référents du réseau "Participation Citoyenne".

Par ailleurs, ces attentats criminels sont souvent le fait d'individus qui se sont radicalisés. Le processus de radicalisation n'est pas toujours visible, mais il se traduit souvent par une rupture rapide et un changement d'habitudes. C'est un processus complexe. En cas de doute, les familles, les proches ou les amis des personnes ne doivent pas hésiter à appeler le numéro vert mis en place par le ministère de l'intérieur : 0 800 005 696. Des affiches pour sensibiliser la population ont également été apposées dans la commune.

Serge GRANGEON

Commission Sports Associations Jeunesse

Le Centre Culture et Loisirs
Place Jean Jaurès

Depuis la mi-septembre, les clubs et associations locales ont repris leurs activités. Chacun d'entre eux possède un, voire plusieurs créneaux horaires lui permettant de bénéficier de nos différentes salles ou équipements sportifs.

Il faut savoir que l'amplitude horaire du Centre Culture et Loisirs est de 120 heures (grandes salles et petites salles annexes) tandis que la Halle des sports est mise à disposition à hauteur de 67 heures, hors compétitions sportives. Sans oublier les stades et les 3 courts de tennis.

Le nombre et la qualité de nos installations sont un atout majeur pour une commune de notre strate démographique. Le professionnalisme des services municipaux (Services techniques, Espaces verts, Service des sports, Agents d'entretien) sont pour beaucoup dans l'attractivité de nos équipements, qui nécessitent une attention et un entretien réguliers.

Continuer à mettre des installations de qualité à disposition des associations témoigne de la volonté municipale d'aider le tissu associatif, poumon de la vie locale.

Rodolph PELLIER

Ouverture de l'espace Jeanne d'Arc

Le centre social de la Vallée de la Cèze
Espace Jeanne d'Arc

Depuis la rentrée, le Centre Social de la Vallée de la Cèze a ouvert ses portes dans les locaux de l'ancienne école Ste Jeanne d'Arc.

Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il a pour objectif de favoriser le développement des liens familiaux et sociaux.

Ouvert à l'ensemble de la population, il offre d'ores et déjà diverses activités : moments partagés parents-enfants, accompagnement à la scolarité en lien avec les écoles, ateliers autour de l'écriture, ateliers de diversification alimentaire avec la PMI, ateliers tricot, couture, aide au départ en vacances pour les seniors et les familles...

Les bénévoles sont les bienvenus pour participer à l'animation de ces ateliers et, éventuellement en créer d'autres. N'hésitez pas à entrer et à vous renseigner : accueil le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le vendredi matin de 9h à 12h. Tél. : 04 66 83 57 06.

Marie-Hélène MALBOS

Centre Communal d'Action Sociale

Depuis le bulletin de juin, l'équipe du CCAS a encore beaucoup œuvré. Le 6 juillet, nous avons fêté le centenaire de Mme Elisabeth KOWALSKI, qui garde bon pied, bon œil. Le 9 août, nous avons célébré l'anniversaire de Mme Fernande MANGANI, née à Bessèges il y a 103 ans, et avec qui nous avons partagé un délicieux moment. Puis la Semaine Bleue a occupé l'équipe dans les deux maisons de retraite : les mélodies de la chanteuse Isa et le goûter ont distrait les pensionnaires des deux établissements.

Le film "La Famille Bélier" nous a fait rire et nous a ému en même temps.

Au C.C.L., les séniors ont eu droit au concours de belote dont le succès a dépassé toutes nos espérances, et qui a vu gagner Danièle et Christian JALLET.

Le goûter gourmand a permis à 130 invités de profiter du talent d'Isa et de se dégourdir les jambes avec Domi.

Bien qu'il ait eu lieu le jour de Toussaint, notre loto a connu un bon retentissement, ce qui nous permettra de gâter les enfants des écoles pour Noël.

Francine KWACEWSKI CHAREYRE

Fernande MANGANI, entourée de Ghislaine MARC et Francine KWACEWSKI CHAREYRE

Vacancèze et la cantine scolaire : au service de nos bambins

Vacancèze accueille la cantine des écoles maternelle et primaires. Ici, toute l'équipe est mobilisée pour donner à cet intermède scolaire toute sa signification : satisfaire aux besoins nutritifs de nos enfants afin qu'ils mangent équilibré et diversifié. Du service économat à la cuisine, une étroite collaboration permet d'élaborer des menus dans le respect des règles d'hygiène et de dosage en fonction des âges. Les deux cuisiniers formés à ce type d'alimentation sont les éléments moteurs de la réputation de notre cantine, et le savoir faire "maison" est très souvent mis à contribution. Les produits frais, viandes, fruits et légumes, sont couramment employés. Des essais avec des produits "bio" sont quelquefois proposés.
Avec le temps nous pensons développer de façon pérenne ce style d'alimentation. Une réflexion est engagée sur des "menus saison" qui se voudront pédagogiques et adaptés.

A compter du 1er décembre de cette année nous avons mis en place un "Plan de Maîtrise Sanitaire", réalisé par M. Thierry LOBIER, directeur de l'établissement.
Ce plan fait suite aux formations suivies en 2014 par les personnels sur les normes internationales relatives à l'hygiène en restauration (H.A.C.C.P.).

Les contrôles réguliers, effectués par le Laboratoire Départemental d'Analyses sont un gage supplémentaire de conformité et de sécurité.

La fréquentation moyenne pour 2015 est actuellement autour de 65 enfants par jour. Les tickets sont à récupérer en mairie au prix de 3,50 €, vendus par carnet de 5.

Disposer d'une telle cantine sur place est un réel atout pour notre ville et le bien être de nos enfants.

Ghislaine MARC
Claude ROUX

Le repas des enfants à Vacancèze

L'équipe en cuisine

L'Office de Tourisme intercommunal

L'Office de tourisme intercommunal de Bessèges a procédé à la mise en place de son nouveau bureau. Jacques Molle a été élu président de l'O.T., Jennifer Colot vice-présidente, Christine Roux secrétaire, Luc Boutonnet trésorier.

Ce nouveau bureau, en lien avec Andréa LUTJEN, a pour objectif de dynamiser l'office, de proposer des documents touristiques pratiques et variés tels que des plans, des guides, les programmes détaillés de toutes les manifestations et festivités locales.

Les O.T. de Bessèges, Saint Ambroix, Allègre les Fumades, Méjannes le Clap et Saint Privat de Champclos, en collaboration avec la communauté de communes de Cèze Cévennes, ont édité un guide du voyageur où sont annoncés les animations, les sites remarquables (grottes, châteaux, musées,...) ainsi que les restaurants de la région.

Pour la saison estivale 2015, l'Office de tourisme de Bessèges était ouvert 7 jours sur 7, et ce sont 3600 personnes qui ont poussé la porte de l'office. Pour les accueillir, Andréa LUTJEN était secondée par Stéphanie MENDEZ, embauchée pour la saison.

De tels résultats encouragent toute l'équipe, en lien avec les professionnels du tourisme, à continuer de promouvoir notre cité auprès des touristes, et à tout mettre en œuvre pour leur donner envie de revenir.

Luc BOUTONNET

La voix des collégiens

Les 6ème 2 racontent le 1er trimestre au collège le Castellas.

L'accueil des 6ème à la rentrée

Christine JOUVE
Chorégraphe,
danseuse

Au collège, tous les jeudis, entre midi et deux, on peut participer à un club de Maths animé par M. Malbos et Mme Geniès (nouvelle prof cette année), dans lequel on s'entraîne au concours Bombys. Le prof nous donne des annales des concours des années précédentes pour qu'on s'entraîne. C'est drôle, on s'amuse bien.

Pour Noël, avec les profs d'anglais Mmes Levoir et Rhomdani, on a fabriqué des crackers. On a pris du papier cadeau, on a mis à l'intérieur des bonbons, des blagues, des questions en anglais. Quand on tire de chaque côté, ça explose et c'est rigolo.

Le mardi soir on peut faire de la danse au centre culturel avec Mme Vincent, notre prof d'EPS. Il n'y a qu'un seul garçon ! Toutes les classes peuvent participer. C'est de 16h30 à 17h30. C'est vraiment trop bien !

Le mardi midi par contre on peut faire du tennis de table. On démarre à 12h45 et on termine à 13h25 mais on est souvent en retard car il faut descendre et remonter au centre culturel. C'est toujours avec Mme Vincent. Elle anime aussi une AS Renforcement musculaire. On court, on fait de la corde à sauter, on s'entraîne pour le RAID de fin d'année.

Il y a eu une compétition de tennis de table au collège Diderot à Alès. Notre équipe est qualifiée pour les régionales qui auront lieu en mars 2016 !!!

Dans l'année, il y aura peut-être aussi une compétition d'escalade, mais ce n'est pas encore sûr...

On a participé au cross départemental à Nîmes. C'était vraiment excellent, ça s'est passé un mercredi après-midi (on a loupé l'anglais !!!). Sur place, on a fait des équipes avec les 5e, qui n'étaient pas mixtes. Notre catégorie est celle des Benjamins. C'était encore une fois avec Mme Vincent.

Dès le mois de mars, le collège accueille une résidence d'artiste en danse contemporaine avec Christine Jouve. On la connaît déjà car elle est intervenue au Petit Villard l'an dernier. Quand elle danse, elle est fluide... Et elle est gentille.

On va aussi participer en mars à un concours sur la langue française. Des questions de grammaire, littérature, conjugaison, vocabulaire... Ça promet !

Zoom sur...

Un bességeois récemment disparu : Yves Fabre

Yves FABRE, plus connu sous le surnom affectueux de "Vonvon" nous a quittés le 27 octobre dernier. Cet enfant du pays laissera à tous ceux qui l'ont croisé sur les terrains de football et dans les salles de classe, le souvenir d'un homme engagé, ouvert et prêt à rendre service en toutes circontances. Il aimait le contact, ses anciens élèves, ses collègues et camarades, et tous ses amis, sans concession. Né à Montpellier le 29 avril 1931, il rejoint à 2 ans, avec toute sa famille, la ville de Saint-Ambroix, où il passa toute sa jeunesse, y découvrit la campagne, Saint-André de Cruzières, et une langue par sa grand-mère : l'occitan, qu'il pratiqua toute sa vie par goût et passion pour les anciens et la campagne.

Il intègre l'Ecole Normale d'Instituteurs de Nîmes en 1948, promotion "Constellation". Sous la protection de cette belle étoile, sa nomination à Bessèges en 1953 allait changer le cours de sa vie : il y rencontra une ville, mais surtout son épouse Lulu l'ardéchoise, au restaurant "le Bon Coin" d'Eglantine Gerbal où ils étaient pensionnaires, lui l'instit et elle l'étudiante au Cours Complémentaire. Ils se marièrent en 1956 et eurent deux enfants, Luc et Dominique, dans ce quartier qui lui rappelait ses premiers pas heureux d'instituteur de la République, celui de la Cantonade.

Il est toujours resté fidèle à cette ville de Bessèges, à ses citoyens, que ce soit comme professeur de mathématiques, de gymnastique au collège du Castellas, comme président du ski club ou du tennis, membre actif de la FNACA, ou dans son engagement politique au parti socialiste lorsqu'il a occupé avec beaucoup de fierté le poste d'adjoint au maire au côté d'André Rouvière.

Il aimait passionnément cette vie et cet engagement social pour sa commune et ses habitants. Sa retraite n'a point freiné l'ardeur de ses convictions, il aimait encore donner des leçons de mathématiques, aider les habitants de son quartier de Lalle à remplir leur feuille d'impôt, ou chanter dès qu'il en avait l'occasion au sein de sa famille, ou dans les différentes associations bességeoises, les chansons de Brassens, de Ferrat ou de Montand qui, pour lui, incarnaient tout ce qu'il chérissait : l'amitié, le dialogue, les choses simples et partagées. Très actif au sein du Club de retraités les "Cévennes bességeoises", il avait été élu trésorier-adjoint le 6 octobre, et il en était heureux et fier.

Il est parti bien vite, mais ses amis ne l'oublieront pas...

Luc FABRE

Yves FABRE, chantant au repas de Noël des aînés.

André Rouvière, ancien sénateur, n'est plus...

Né le 29 avril 1936 à Bessèges, d'un père mineur, il avait fait ses études dans la localité cévenole, avant de partir à Nîmes à l'Ecole normale d'instituteurs, puis à la faculté de lettres de Montpellier, d'où il était sorti licencié es lettres.

Il était ensuite revenu dans son village natal pour y enseigner au collège, avant de rejoindre celui du Martinet tout proche comme Principal de l'établissement.

Membre du Parti Socialiste, André Rouvière avait entamé sa carrière politique comme conseiller municipal de Bessèges, en 1965. Deux ans plus tard, il avait été élu maire, puis, la même année, il avait été élu conseiller général du canton de Bessèges, où il avait, par la suite, été réélu en 1973 et 1979, 1985, 1992 et 1998. En 1975, il fut aussi nommé premier vice-président du Conseil Général.

En 1971, le cévenol était élu suppléant du sénateur Edgar Tailhades. Puis en septembre 1980, il était élu sénateur du Gard, et, en même temps, entrait au Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. Il poursuivait son mandat de sénateur, lors des élections de 1989 et 1998.

Fait chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet 2011, André Rouvière assuma aussi la présidence de nombreux organismes.

A son épouse Solange et à ses deux enfants, ainsi qu'à leurs proches, Bernard Portalès, maire de Bessèges, et le Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances.

André ROUVIERE

En bref : Le recensement de la population

Recensement de la population de la commune début 2016.

Le recensement de la population de Bessèges aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février.

Les enjeux de ce recensement sont importants. En effet, le chiffre de la population détermine notamment, le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée à la commune, mais également le mode de scrutin et le nombre de conseillers municipaux, ainsi que de nombreuses règles applicables en matière de gestion communale.

Compte tenu de l'étendue de la commune, l'INSEE a demandé que le territoire soit divisé en 9 secteurs. C'est ainsi que 9 agents recenseurs ont été recrutés. Ces personnes se présenteront donc chez vous munies d'une carte attestant de leur identité et de leur habilitation.

Nous vous demandons de leur faire bon accueil.

Une association à découvrir : Les Marrons Givrés

les marrons GIVRÉS

L'association "Les Marrons Givrés" existe maintenant depuis octobre 2010. Forte de ces 5 années passées, l'association n'a eu de cesse de rapprocher la population ouverte à de nouvelles expériences "givrées" telles que des randonnées ("un peu beaucoup givrée" au lever du soleil !), des échanges culinaires se transformant en soirée repas pour 45 personnes, des journées créatives et enrichissantes autour de l'argile avec la participation de l'association bességeoise "Kaoline", des week-ends ski pour 30 personnes pleins de rires et de rebondissements, ou encore des minis vacances pour les jeunes, sans leurs parents, mais avec des gentils animateurs !

En 2014, Les Marrons Givrés organisent le 1er festival de dégustation de bières artisanales gardois : "Gard à la bière". 1200, puis 2000 visiteurs à la 2ème édition nous poussent, pour cette 3ème édition, à viser encore plus haut, en organisant un Concours National de bières artisanales, avec un jury de renom dans le milieu brassicole : "Brass Battle, le concours du brasseur qui déchire !". 11 prix seront décernés et les brasseries primées seront présentes le jour du festival avec tous nos brasseurs gardois. "Gard à la bière", c'est aussi des concerts, des spectacles et des animations pour enfants entièrement gratuits, et surtout une ambiance un peu "givrée" et très souriante qui montre à tous nos visiteurs comme il fait bon vivre en Cévennes.

Pour le festival "Gard à la bière n°3", le samedi 21 mai 2016, vous allez déguster !

Gaëlle FERCHAT

Toute l'actualité de Bessèges sur le site internet de la ville : www.besseges.fr
et sur la page Facebook : "Commission culture et festivités de Bessèges"

BULLETIN MUNICIPAL
Directeur de la publication :
Jacques MOLLE
Rédacteur en chef :
Christine ROUX
ISSN *en cours*
Réalisation et impression :
Mairie de Bessèges

Mairie de Bessèges
Place du Général de Gaulle
30160 BESSEGES

Téléphone : 04 66 25 00 01
Télécopie : 04 66 25 34 85
Messagerie : mairie-de-besseges@wanadoo.fr